

# RECEPTION D'UN ECHAFAUDAGE DE PIED

## (selon la recommandation R408 de la CNAMTS)

### OBJECTIFS

Prévenir les chutes de hauteur

Eviter l'effondrement partiel ou total de l'échafaudage fixe

Être en conformité avec le référentiel de compétence du responsable de réception d'échafaudage fixe

### PUBLIC

Toute personne amenée à réceptionner un échafaudage de pied

### PRÉREQUIS

Être âgé de plus de 18 ans  
Être médicalement apte

### STAGIAIRES PAR SESSION

De 1 à 8 personnes

### TARIF

Les tarifs d'inscription en inter-entreprises sont disponibles sur notre site internet.

**Pour plus de renseignements, pour étudier votre projet en formation, pour la mise en place d'intra-entreprise nous contacter :**

par téléphone au 05.59.14.04.44  
ou par mail : [afpiadour.pau@metaladour.org](mailto:afpiadour.pau@metaladour.org)

### DURÉE

7 h soit 1 jour

### ÉVALUATION DES ACQUIS

Questionnaire d'évaluation théorique et pratique

### FORMALISATION DES RESULTATS

Attestation de formation

### ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour toute situation de handicap, pour plus d'information contactez nous au 05.59.14.04.44 ou consultez notre site internet : [Accessibilité \(formation-industries-adour.fr\)](http://formation-industries-adour.fr)

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthode participative associant apports théoriques et exercices pratiques

Formation en intra-entreprise sur site client – Mise à disposition du matériel (et documentation) conforme par l'entreprise

Formateur spécialiste en prévention des risques

# RECEPTION D'UN ECHAFAUDAGE DE PIED

## (selon la recommandation R408 de la CNAMTS)



### CONTENU DE LA FORMATION

#### La recommandation

- Le décret du 1 septembre 2004
- La recommandation R 408 de la CNAM
- L'arrêté du 21 décembre 2004, le décret du 08/01/1965
- L'arrêté du 09/06/1993, l'arrêté du 02/12/1988
- Les obligations de l'employeur

#### Les critères de sélection des échafaudages

- Les différentes familles et types d'échafaudages
- L'analyse des besoins (nature des travaux à réaliser, contrainte du site,...)

#### La réception de l'échafaudage avant utilisation

- Le calage des appuis au sol des montants verticaux
- Les ancrages et les amarrages sont en nombre suffisant
- Les circulations sont dégagées
- L'échafaudage fixe est conforme aux plans d'installation
- Le bon état des divers éléments
- Les escaliers et les échelles d'accès sont conformes
- La présence de garde-corps, main courante, sous lisse et plinthe.
- La fixation des filets et des bâches sur la structure
- La présence des panneaux indiquant les charges admissibles
- La conformité du stockage des matériaux avec les charges admissibles des planchers et de l'ossature
- La fiche de réception.

#### Les exercices théoriques

- Le dessin de montage
- Le calcul de répartition des charges au sol
- L'identification des points de contrôle
- L'élaboration d'un rapport de vérification

#### La mise en pratique



#### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

L'accès à un échafaudage conforme à la réglementation est nécessaire pour la partie pratique. Les documents associés doivent être accessibles.



#### POUR ALLER PLUS LOIN

Autres formations proposées en Intra-Inter-entreprises :

- Montage, démontage, réception et utilisation d'un échafaudage de pied
- Travail en hauteur
- Sauveteur secouriste au travail



ACCES AU  
PLANNING DE  
FORMATION

